

Saignelégier devra attendre encore pour avoir son brass

Depuis de nombreuses années, la Musique-Fanfare de Saignelégier évolue dans la catégorie des brass band. De quoi peut-être revoir l'appellation de l'ensemble, comme le stipulait un des points de l'ordre du jour de l'assemblée tenue samedi. Une très nette majorité des membres s'est toutefois prononcée pour le statu quo.

Lors d'un sondage préalable adressé à la trentaine de membres de la société, 11 sociétaires s'étaient prononcés pour un changement de nom, 3 contre et 6 étaient indécis, le solde n'ayant pas daigné répondre à un éventuel changement de nom.

Quel avantage à changer de nom ?

Samedi pourtant, les arguments du président Rémi Beuchat n'ont pas convaincu. Celui-ci estimait le moment venu d'être en conformité avec le style de l'ensemble mais aussi «la fierté de jouer dans un brass» ou encore donner un coup de jeune avec une appellation plus en phase avec l'époque notamment.

Plusieurs membres ont estimé qu'une nouvelle appellation – Brass Band Saignelégier surtout et Ensemble de cuivres Saignelégier étaient avancés – apporterait actuellement plus d'inconvénients que d'avantages. A une très large majorité,

la Musique-Fanfare de Saignelégier continuera de se produire sous cette appellation !

Renoncement à la Fête fédérale

Avant cela, le président avait déjà fait part d'un crève-cœur, en raison de la non-participation de la société à la prochaine Fête fédérale de musique à Montreux. Une décision prise en juillet dernier après, pourtant, des premiers contacts positifs. «Je n'ai rien vu venir» regrettera Rémi Beuchat.

L'implication demandée pour la préparation à une telle manifestation a eu raison de la motivation de trop nombreux musiciens loitichous. Paradoxalement, plusieurs voix se sont fait entendre pour augmenter le nombre de prestations publiques (concert, Giron, Marché-Concours, Téléthon, etc.), qui peuvent se compter sur les doigts d'une seule main annuellement.

Un comité de cinq membres

En raison des difficultés rencontrées pour constituer un comité de sept membres, comme le stipulaient jusqu'à présent les statuts, ces derniers subissent quelques changements. La société peut désormais se reposer sur un exécutif de cinq membres au minimum. La commission de musique se



La Musique-Fanfare de Saignelégier ne participera pas à la Fête fédérale de Montreux, mais souhaiterait se produire plus souvent en public.

photo archives

constituera, elle, d'au moins quatre membres contre cinq jusqu'ici.

Jeunes et anciens recherchés

Le directeur Gilles Schwab s'est réjoui de la prestation du dernier concert annuel et son ambiance celtique. Il a souhaité voir chacun travailler personnellement sa technique, à la maison et le cas échéant en prenant des cours, «c'est ainsi que l'on peut s'améliorer. Si on veut avoir du plaisir, il faut du temps, de l'investissement».

Le recrutement de nouveaux membres figure en bonne place dans les plans de la Musique-Fanfare de

Saignelégier. Un flyer à l'attention des jeunes et une lettre visant d'anciens musiciens seront envoyés prochainement. De futurs membres qui, un jour peut-être, pourront se targuer de fêter 60 ans de musique comme Henri Jemmely, qui a été à l'honneur samedi lors du repas suivant les délibérations. Michel Queloz a pour sa part été applaudi pour 40 ans et Rémi Beuchat a été nommé membre d'honneur pour 25 ans de sociétariat.

Plusieurs membres ont été récompensés pour leur assiduité, notamment Michel Francey et Fabrice Gogniat qui n'ont manqué qu'un seul des 53 rendez-vous de l'année 2015. (pha)